



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 39405

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le surplus de recettes fiscales, dû à la croissance qui va atteindre plus de 23 milliards de francs. Ainsi vont s'ajouter aux 13 milliards de francs supplémentaires en provenance de la TVA, 10 milliards de francs au titre de l'impôt sur les sociétés. Il lui demande si le Gouvernement, en conséquence, a l'intention d'engager une baisse générale de la fiscalité, comme le souhaité l'ensemble des Français.

Texte de la réponse

En 2000, les Français vont bénéficier de 40 milliards de francs de baisses d'impôts. Après la baisse des frais de mutation immobilière, la suppression du droit de bail au bénéfice de la plupart des locataires, après les baisses ciblées de taxe sur la valeur ajoutée pour des biens et services qui concernent le plus grand nombre de Français et sont les plus favorables à l'emploi, le Gouvernement s'attachera durant les deux années qui viennent à une réforme de l'imposition directe qui doit bénéficier à la plus grande majorité des Français. Ce sera une réforme au service des classes populaires mais aussi des classes moyennes. Elle aura comme priorités la recherche de la justice sociale et le nécessaire encouragement au dynamisme économique, au travail et à l'innovation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39405

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7350

Réponse publiée le : 13 mars 2000, page 1638